

Communiqué de presse

Enjeux ESG-Climat : Le FIR publie un cahier sur l'intégration dans l'allocation d'actifs pour identifier les enjeux au développement de cette nouvelle pratique

Paris, le 15 octobre 2020

Le FIR s'est intéressé à la « nouvelle frontière » que constitue l'intégration ESG dans l'allocation d'actifs, un sujet peu traité et peu documenté à ce jour. Pour ce faire le FIR a lancé un groupe de travail co-piloté par **Hélène Charrier**, directrice adjointe politique durable à la Caisse des dépôts et **Jean-Philippe Desmartin**, directeur de l'Investissement responsable de Edmond de Rothschild Asset Management. Le cahier issu de ces travaux vise à explorer les motivations, les enjeux méthodologiques et académiques liés à l'intégration ESG-climat.

[Télécharger le cahier](#)

Ces travaux sont nés d'un constat : l'allocation d'actifs est considérée de manière consensuelle comme le premier facteur de performance de long terme, au même titre que la gestion du risque et, pour autant, le lien entre allocation d'actifs et pratiques d'investissement responsable reste peu évalué, tant par les praticiens du secteur que par la recherche académique en finance.

La prise en compte des enjeux climatiques dans les processus d'allocation est indispensable pour atteindre l'objectif défini en 2015 par l'accord de Paris de « rendre les flux financiers compatibles avec une transition vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques ». L'intégration des enjeux sociaux est tout aussi indispensable au financement d'une économie résiliente et inclusive. En sus de l'objectif de performance par une maîtrise accrue des risques, la prise en compte des facteurs ESG dans un processus d'allocation comporte aussi une dimension d'impact. Ces deux enjeux expliquent l'émergence de l'intérêt de nombreux investisseurs et parties prenantes.

77 acteurs français interrogés dont 38 gestionnaires d'actifs et 27 investisseurs institutionnels :

- 70% d'entre eux s'expriment positivement sur la prépondérance des critères ESG dans leur métier
- L'analyse des risques et la dimension réputationnelle sont les motivations principales des investisseurs
- Un tiers des sociétés de gestion privilégient les données propriétaires
- Actions et taux crédit Euros sont les classes d'actifs identifiées comme prioritaires
- Le manque de données est le principal frein identifié

Des membres du FIR, investisseurs institutionnels et sociétés de gestion ont cherché à appréhender de manière panoramique les modalités d'intégration ESG dans un processus d'allocation, ainsi que les enjeux opérationnels d'identification et usage des données, à commencer par les données climatiques.

Pour **Hélène Charrier**, « *L'accessibilité et la qualité de la donnée ESG est une problématique opérationnelle commune aux processus d'allocation d'actifs et de gestion de portefeuilles. Une première étape consiste à identifier, évaluer et articuler les nombreuses sources d'information disponibles* ».

Les travaux se sont appuyés sur l'état des lieux des pratiques de terrain avec le soutien de différentes associations : l'Association Française de la Gestion financière (AFG), l'Association Française des Investisseurs Institutionnels (AF2I), la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et bien sûr du Forum pour l'Investissement Responsable. Outre l'état des lieux, le cahier intègre des études de cas et une cartographie des données climatiques mobilisables, dont une version digitale plus complète est disponible sur le site du FIR. Enfin le cahier intègre une série de pistes de recherche concrètes destinées à la communauté académique.

15 questions adressées à la recherche académique :

- En matière de modélisation sur la production et la communication des données, sur l'exploitation de celles-ci mais aussi sur les taux d'intérêts, le prix du carbone, les scénarios, la classification des activités.
- Pour les modèles ALM sur la diffusion des rendements, la modélisation des secteurs à exposition modérée ou indirecte ou dans les classes d'actifs réels...
- En matière de stratégie et de régulation, là encore, sur le prix du carbone, l'intégration de la taxonomie dans le calcul des exigences en capital ou sur la gouvernance de l'élaboration des standards...

Pour **Jean-Philippe Desmartin**, « *Il est crucial de soutenir les efforts déployés par la recherche académique pour que la finance durable progresse. Cela peut se traduire par le dialogue entre chercheurs et praticiens, le financement de chaire ou encore le soutien à des Prix. C'est un enjeu vital à l'ère du COVID-19 et du changement climatique.* ».

Le cahier du FIR est téléchargeable sur le [site du FIR](#) en français et en anglais.

Contact :

Thiên-Minh Polodna

e-mail : thien-minh.polodna@frenchsif.org - Tél : 01 40 36 61 58

Le FIR est une association française multi-parties-prenantes qui a pour vocation de promouvoir l'Investissement Responsable et ses meilleures pratiques. Le FIR regroupe investisseurs, sociétés de gestion, agences de notations extra-financières, consultants, ONG, syndicats ainsi que des académiques, des avocats, des journalistes... Le FIR organise la Semaine de la finance responsable, le Prix de la recherche académique européenne en Finance et Développement durable avec les Principes de l'Investissement Responsable (PRI), le Prix du meilleur plan de vigilance avec le cabinet A2Consulting. En 2010, le FIR a lancé Cordial, une plate-forme de dialogue avec les sociétés cotées sur les questions de développement durable. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. www.frenchsif.org